



CR002414

CORAF

CILSS

ISRA

CENTRE D'ETUDES REGIONAL

POUR L'AMELIORATION

DE L'ADAPTATION A

LA SECHERESSE.

Rapport de mission en Sierra Leone

D. ANNEROSE (CERAAS, ISRA/CIRAD)

et

L. NETOYO (IN.SAH./CILSS)

ISRA - CNRA

B.P. 53 BAMBEY SENEGAL
TEL. (221) 73.61.97 - 73.60.50
FAX (221) 73.61.97 - 73.60.52

du 06 au 09 novembre 1994

ANNE
AGRO2
2414

CORAF

CILSS

R3S

CERAAS

ISRA

Rapport de mission en Sierra Leone

D. ANNEROSE (CERAAS, ISRA/CIRAD)

et

L. NETOYO (IN.SAH./CILLS)

du 06 au 10 novembre 1994

Rapport de mission en Sierra Leone

D. ANNEROSE (CERAAS, ISRA/CIRAD) et L. NETOYO (IN.SAH./CILLS)

Introduction.

Afin de faire face à l'importante demande régionale en matière de recherche et de formation dans le domaine de l'adaptation à la sécheresse, la Communauté Européenne poursuit son appui pour le renforcement du CERAAS. Il est envisagé notamment de s'appuyer sur les compétences régionales afin de développer l'expertise dans les thèmes disciplinaires encore peu étudiés.

Parmi ces thèmes, la biochimie de l'adaptation à la sécheresse est encore peu travaillée au CERAAS. Le développement de nos capacités de recherche dans ce domaine permettra d'améliorer les connaissances sur les mécanismes d'adaptation à la sécheresse. Il contribuera aussi à renforcer le transfert, vers les SNRA du CILSS et de la CORAF, de concepts et méthodologies bien maîtrisés par les partenaires européens du CERAAS.

Le Dr H Roy-Macauley du Département de Botanique de l'Université de Sierra Leone (DBUSL) a terminé récemment une thèse de biochimie au Laboratoire de Biochimie et de Physiologie de l'Adaptation Végétale (LBPAV) de l'Université Paris 7. Il s'est déclaré intéressé par la proposition d'effectuer un séjour au CERAAS afin de contribuer au montage et au démarrage d'un laboratoire de biochimie.

L'objectif principal de cette mission était régler avec le DBUSL les aspects institutionnels de la mise à disposition du Dr H. Roy-Macauley.. Il s'agit là de la première tentative de concrétisation du principe souvent évoqué de la mobilité des chercheurs au sein de la CORAF.

Pour cela le Secrétaire Exécutif de la CORAF a sollicité l'appui du Dr R.A D Jones, correspondant de la CORAF en Sierra Leone, afin de faciliter les discussions entre Messieurs NETOYO et ANNEROSE et le Professeur N. A. COLE, Chef du DBWSL

La mission a quitté Dakar le 06 novembre 1994 et a séjourné à Freetown du 06 au 08 novembre 1994.

Le 07/11/94 :

Discussions au NARCC.

-a mission a rencontré Mme Francine NGEBA, Chef des services administratifs du National Agronomic Centers Coordination (NARCC) qui lui a fait une présentation des activités de cet organisme dont le Dr. R.A.D. JONES assure la direction. Cet organisme coordonne l'ensemble des activités des institutions de recherche agronomique de la Sierra Leone. Ces recherches sont effectuées dans 2 institutions :

- l'Institut of Agronical Research (I.A.R.) à Njola situé au nord du pays et,
- le ROKUPR Rice Research Station situé à 400 km au sud de Freetown.

Le Dr, Jones devant revenir de mission le 08/11/94, Mme Francine NGEBA, à la demande de la mission prend les dispositions pour l'organisation d'une première rencontre au DBUSL.

Discussions 8 l'Université de Sierra Leone.

La mission a ensuite rencontré le Pr. COLE et le Dr. H. Roy-Macauley. Le Pr COLE a fait part à la mission de son accord de principe pour la mise à disposition du Dr. ROY-MACAULEY au CERAAS Il a cependant exprimé le souhait de voir cette coopération se formaliser dans le cadre d'un protocole d'accord entre le CERAAS et le DBUSL..

Nous avons exposé au Pr. COLE les principes de fonctionnement de la CORAF et de ses réseaux. Nous avons proposé que la préparation de ce protocole fasse l'objet d'une discussion initiale avec le Dr. JONES, représentant la CORAF en Sierra Leone. Les participants décident d'un commun accord de se rencontrer dès son retour de mission.

Le Dr. ROY-MACAULEY a ensuite présenté les laboratoires du Département à la mission. Cette visite nous a permis de constater que le DBUSL, et l'Université en général, manquent cruellement de moyens en équipement et en fonctionnement malgré une capacité en moyens humains qui semble bonne. Les discussions que la mission aura ultérieurement avec le DR. JONES confirmeront que ce constat est généralisable et même aggravé dans les structures de recherches agronomiques du pays Il apparait nécessaire à la mission que la CORAF apporte un appui rapide aux institutions de ce pays afin qu'elles puissent améliorer décevement leur capacité de recherche. Il s'agit là d'un préalable indispensable au bon développement de la coopération régionale avec: ce pays dans lequel les compétences et l'expertise humaines sont indéniablement élevées.

Le 0811 1/94 :

Réunion au NARCC.

Une réunion s'est tenue dans les locaux du Dr. Jones, avec les représentants du Département. Nous avons convenu après discussion que les règles de fonctionnement de la CORAF constituait un cadre général satisfaisant pour la coopération envisagée avec le DUBSL. Nous avons convenu de la nécessité d'élaborer un protocole d'accord complétant ce cadre général sur 3 points particuliers :

- la mise à disposition du Dr. ROY-MACAULEY ,
- l'appui du CERAAS à la formation d'étudiants du DBUSL,
- l'appui du CERAAS aux initiatives permettant de renforcer les capacités de recherche propres du DBUSL.

Un protocole d'accord a été rédigé pour avis et agrément le lendemain,

Discussions sur les aspects scientifiques.

D. ANNEROSE et H. ROY-MACAULEY ont continué les discussions afin de préciser les aspects scientifiques de la mission du Dr. ROY-MACAULEY au CERAAS. Celle-ci s'articulera autour

- du montage au CERAAS d'un laboratoire fonctionnel de biochimie de l'adaptation à la sécheresse,
- du développement des travaux sur le métabolisme de l'ABA an conditions de stress hydrique,
- de la formation par la recherche dans le domaine considéré de chercheurs des SNRA membres de la CORAF et du CILLS.

Rencontre à l'Ambassade de France.

Nous avons rencontré Mr Georges FAYE, Attaché culturel et scientifique de l'Ambassade de France afin de lui exposé le but de la mission et la coopération que nous développons avec la Sierra Leone.

Nous lui avons fait part de nos constatations sur l'état de vétusté des laboratoires et le manque de moyens du Département. Il nous a indiqué son souhait d'examiner dans le cadre de la coopération régionale que nous développons les possibilités d'appuyer le renforcement des moyens du Département. A sa demande, une note lui a été rédigée (voir annexe) afin de mieux informer l'Ambassade sur la nature de cette coopération et ainsi mieux appuyer les futures initiatives.

Le 9111194 :

Réunion au NARCC.

Nous avons présenté au Pr N.A. COLE et au Dr. R.A.D. JONES le protocole d'accord rédigé Ce protocole a été approuvé sans modifications par les différentes parties (voir annexe).

Au terme de ces discussions il a été convenu que :

le Pr N.A. COLE présentera le dossier préparé auprès du Conseil de l'Université pour agrément afin de permettre au Dr ROY-MACAULEY de rejoindre le CERAAS avant la fin de l'année 1994.

Les discussions se poursuivront rapidement avec le CERAAS pour concrétiser le montage des actions de coopération prévues dans le protocole d'accord élaboré.

La mission a quitté Freetown pour rejoindre Dakar via Banjul.

Le 10/11/94 :

Discussions à la Coraf.

La mission a rencontré le Dr Ndiaga MBAYE, Secrétaire Exécutif de la CORAF et lui a rendu compte des discussions qu'elle a eu durant ce séjour en Sierra Leone. Le Dr

Ndiaga MBAYE estime que les résultats de cette mission sont extrêmement importants et serviront d'exemple pour le développement de la coopération régionale au sein de la CORAF et du CILLS. Il a pris bonne note des observations de la mission sur l'état des moyens des institutions de recherche de la Sierra Leone et se propose de voir avec le Dr JONES les interventions qui peuvent être envisagées afin d'améliorer leur capacité de recherche.

ANNEXE 1

PROTOCOLE D'ACCORD
ENTRE LE CERAAS
ET LE DEPARTEMENT DE BOTANIQUE DE L'UNIVERSITE DE SIERRA LEONE

Protocole d'accord

Avant-propos.

La Coraf représentée par le Dr R.A..D. JONES, le Réseau R3S représenté par son Coordonnateur, le Dr L. NETOYO, le Ceraas représenté par son Responsable, le Dr D. ANNEROSE et le Département de Botanique représenté par son Directeur, le Pr N.A. COLE et par le Dr H. ROY-MACAULEY ont tenu une réunion de travail le 8 novembre 1994.

Il a été décidé au cours de cette réunion d'établir un document permettant de préciser le cadre de leur coopération.

Les participants estiment que les principes de fonctionnement de la CORAF et les règles de fonctionnement des réseaux et bases-centre de la CORAF fournissent le cadre général dans lequel s'effectuera leur coopération. Ils conviennent cependant de la nécessité d'apporter dans un document annexe les éléments complémentaires nécessaires à la mise en oeuvre pratique de cette coopération. Pour cela ils proposent l'établissement d'un protocole d'accord exposé ci-après.

Protocole d'accord

ENTRE :

le CERAAS

ET

l'Université de Sierra Leone, Département de Botanique

1) Mise à disposition d'un expert.

A la requête du CERAAS, l'université de Sierra Leone accepte que le Dr H. ROY-MACAULEY soit mis à la disposition du CERAAS pour une durée d'un an renouvelable, en tant que biochimiste de l'adaptation à la sécheresse.

Les modalités de cette mise à disposition sont exposées dans le protocole annexé

2) Formation d'étudiants de l'Université.

Le CERAAS, dans le cadre du mandat régional qui lui est confié, accueillera à la demande du Département de Botanique des étudiants de l'Université dans le cadre de séjours de formation à vocation diplômante (DEA ou plus).

3) Appui du CERAAS

Le CERAAS appuiera le Département dans les initiatives lui permettant de renforcer ses capacités propres de recherche.

Cet appui pourra se concrétiser dans le cadre de la recherche de bourses, dans celui de l'élaboration de projets de recherche et dans la recherche des financements correspondants.

Pour la CORAF

Dr. R.A.D. JONES



Pour le R3S

Dr. L. NETOYO



Pour le Département de Botanique

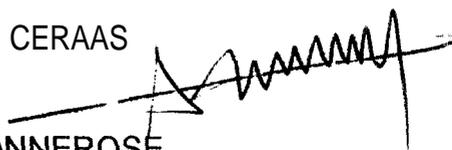
(Université de Sierra Leone)

Pr. N.A. COLE



Pour le CERAAS

Dr. D. ANNEROSE



ANNEXE 2

NOTE A L'AMBASSADE DE FRANCE EN SIERRA LEONE

NOTE A L'AMBASSADE DE FRANCE EN SIERRA LEONE

D. ANNEROSE (CIRAD/ISRA)
Chef du projet du CERAAS

Depuis 1984, les pays africains confrontés à la baisse de la production agricole et à une augmentation simultanée des besoins alimentaires ont commencé à associer leurs efforts de recherche. L'un des principaux objectifs visés était de favoriser l'émergence d'une communauté scientifique africaine capable de traiter de manière efficace et réaliste les grands problèmes auxquels étaient confrontés leur agriculture.

La création de la **CORAF**¹, qui réunit aujourd'hui les responsables des institutions de recherche de 25 pays africains, a rapidement concrétiser cette volonté. Elle a été suivie par la création des réseaux-produits ou plantes (arachide, maïs, riz, coton, manioc, . . .) et de réseaux thématiques comme le Réseau de Recherche sur la Résistance à la Sécheresse (**R3S**). Ces réseaux développés sous l'égide de la CORAF ont joué et continuent de jouer un rôle particulièrement important dans le renforcement des capacités de recherches des SNRA, notamment en rompant l'isolement des chercheurs grâce à la définition et la conduite d'action de recherche coordonnées et d'intérêt commun.

Un des exemples les plus édifiants est celui du **R3S** et plus particulièrement du **CERAAS**² qui est le premier pôle , ou base-centre régionale fonctionnelle du dispositif CORAF.

Le CERAAS a été crée en 1989 à l'**ISRA**³, qui a accepté d'élargir à l'échelle régionale l'expertise sur l'adaptation à la sécheresse des espèces cultivées, développée grâce à un très fort partenariat avec le **CIRAD**⁴. En quelques années le CERAAS avec une approche multidisciplinaire est à l'origine de la création d'une communauté scientifique d'une centaine de chercheurs africains, européens et sud-américains travaillant dans le domaine concerné. Ce centre accueille ou appuie directement les chercheurs des SNRA dans des actions de recherche ou de Protocole d'accord

formation par la recherche auprès des chercheurs. Les résultats obtenus ont déjà eu un impact significatif sur le développement à travers la création de variétés d'arachide plus résistantes à l'arachide (Sénégal, Botswana, Burkina, Brésil, Portugal), de sorgho (**Mali**), ainsi que sur la mise en place de programmes de création variétale performant sur une grande part des espèces vivrières à travers l'Afrique.

Le CERAAS coordonne aujourd'hui les activités de recherche de 3 universités européennes (Paris 7, Université libre de Bruxelles, Université de Lisbonne) et des SNRA dans le cadre d'un projet finance par la Communauté Européenne. Il s'appuie pour cela sur les expertises internationales mais aussi régionales avec le souci

¹Conférence des Responsables d'Institutions de Recherches Africaines.

²Centre d'Etude Régional pour l'Amélioration de l'Adaptation à la Sécheresse.

³Institut Sénégalais de Recherches Agricoles.

⁴Centre International de Recherches en Agronomie pour le Développement,

permanent de favoriser le renforcement des capacités de recherche des institutions de recherche africaines”

La coopération du CERAAS avec la Sierra Leone et plus particulièrement le Département Botanique s’inscrit dans ce cadre institutionnel et scientifique. Ce département possède notamment les capacités humaines pour assurer le développement de recherches sur la biochimie de l’adaptation à la sécheresse et peut constituer une étape efficace dans le transfert des concepts et méthodologies exploitables au niveau régional. Ceci nécessite essentiellement que son niveau d’équipement soit supérieur à celui existant. Le CERAAS appuiera le Département de Botanique en ce sens afin de permettre notamment une délocalisation de l’expertise disponible au niveau régional. Une telle stratégie peut contribuer à la réalisation d’une économie d’échelle durable notamment pour les pays proches concernés par ce domaine de recherche. De même, une plus-value significative résultera d’une approche associant une université à une institution agronomique dans un cadre régional couvrant la plupart des éco-climats africains.